



Pour la personne âgée :

• Accueils itinérants collectifs de proximité

- Accueil organisé les après-midis de 14h à 17h, pour proposer une écoute et des animations : jeux, ateliers, exercices de mémoire, goûters.
- Objectifs : sortir la personne de l'isolement, lui offrir un moment de convivialité et de soutien, permettre un moment de répit à l'aidant proche.

Accueils proposés dans le cadre de la conférence des financeurs

- ***** : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14H à 17H
- Brive : 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 14H à 17H
- Ussel : 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14H à 17H

- Saint Privat : Tous les jeudis de 14H à 17H
- Neuvic : Tous les lundis de 14H à 17H
- Egletons : Tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 14H à 17H
- Marcillac la Croisille: Tous les lundis de 14H à 17H
- Lubersac : Tous les mercredis de 14H à 17H
- Allasac : Tous les jeudis de 14H à 17H
- Sainte Fortunade : Tous les mardis de 14H à 17H
- Saint Pantaléon de Larche: Tous les lundis de 14H à 17H

• Ateliers itinérants « Métiss'Âges »

- Animations et loisirs itinérants collectifs pour les personnes âgées de plus de 60 ans résidant en Corrèze et organisés en interaction avec d'autres publics. Programmé sur commande des collectivités et partenaires - Soit Contribution de 5 € par participants /Soit 50 € facturés à la collectivité/Partenaire
- Objectifs : sortir la personne de l'isolement, favoriser son bien-être quotidien, valoriser la personne par la transmission, l'échange et les loisirs. Animations intergénérationnelles et dans des lieux ouverts (écoles primaires, instituts professionnels, centres de loisirs, clubs de sport, associations culturelles, espaces verts municipaux, musées, etc.).
- Programme évolutif construit avec les partenaires locaux, associations, clubs sportifs : **RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE NOTRE SERVICE ET AUPRES DES INSTANCES DE COORDINATION LOCALES.**

• Ateliers individuels « Cuisine Thérapy »

- Animation d'ateliers cuisine individuels directement au domicile, pour les personnes âgées de plus de 60 ans résidant en Corrèze, réservé uniquement aux usagers de l'ADAPAC.
- Objectifs : prévenir de la dénutrition, redonner de l'appétit aux personnes et l'envie de cuisiner à travers des recettes faciles à réaliser.

• Ateliers d'inclusion sports et loisirs (Danse, patinage, gymnastique, etc.)

- Accompagnement d'enfants et d'adultes en situation de handicap dans les milieux ordinaires du sport et des loisirs (Clubs et associations sportives).
- Objectifs : favoriser le lien social, améliorer l'estime de soi et développer le goût du challenge, modifier le regard des autres participants sur le handicap.



Pour les aidants :

• Actions collectives de soutien aux bonnes pratiques

Objectifs : promouvoir le « Bien Vivre à domicile » auprès des aidants et contribuer à prévenir tout risque lié à l'insuffisance de l'aidant (épouement, méconnaissance, etc.).

• Réunions à thématiques (Bientraitance, soutien aux aidants, sécurité, nutrition)

Les réunions seront programmées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et les mesures gouvernementales à respecter. Ces réunions sont mises en place, gratuitement à la demande des partenaires locaux : mairies, communautés de communes, instances de coordination.

• Ateliers pratiques au sein de l'appartement prévention à l'ADAPAC – Brive (Préparation de repas, Manutention, Aménagement du lieu de vie, Prévention des chutes, Exercices de mémoire, stimulation et loisirs) organisés toute l'année.

- Le 25/10/21 de 16H à 18H
- Le 03/12/21 de 16H à 18H

• Actions individuelles de conseil et de soutien à domicile

- Visites à domicile, proposées par la principale référente prévention, les vendredis après-midis (Participation de 30 € par visite)
- Objectifs : permettre aux aidants (proches et professionnels) de mieux adapter leur projet d'accompagnement, face à l'évolution de l'état de santé de la personne et à la dégradation de son autonomie, à des contraintes particulières liées à l'environnement, ou renforcer l'efficacité et la sécurité des pratiques quotidiennes (matériel d'aide à la manutention, aménagement du logement, menus, communication, activités sociales, etc.).

• Equipes d'intervention et d'évaluation spécialisées internes : les référentes prévention

- AVS spécialisées : Equipes spécialisées Troubles cognitifs – Accompagnements Socio-éducatifs Handicap – Troubles autistiques et apparentés.
- Missions auprès des équipes d'intervention : Conseils et propositions de projets d'accompagnement et d'aide à la vie quotidienne adaptés



Pour tous :

• Cellule d'urgence et de prévention - cellule de remplacement et de suppléance à domicile

- Une écoute téléphonique 7 jours sur 7, de 8h à 18h, pour une assistance sous 12h00 maximum 24h/24H et sans formalités.
- Objectifs : éviter les ruptures et offrir une solution ponctuelle d'urgence ou de répit en cas de défaillance de l'aide habituelle (aidant proche, aidant professionnels, accueillant familial). L'agent d'urgence évalue objectivement l'effectivité du projet d'accompagnement et repère les nécessités d'amélioration du projet, les dysfonctionnements, les risques identifiés. Cette cellule assure également le remplacement de l'aidant mobilisé sur une formation, y compris en sous-traitance pour d'autres services (AMAC).
- **Coût de la prestation : Délai inférieur à 24H =36 €/heure**

• Appartement Prévention : Démonstrations et mises en situation individuelles et collectives

- Objectifs : Promouvoir la prévention de la perte d'autonomie et la bientraitance et contribuer à la mise en œuvre des nouvelles expérimentations en matière d'aide et de répit pour les aidants.
- Dispositif : Un appartement-témoin et des équipements adaptés à l'accompagnement de personnes dépendantes et en situation de handicap, pour sensibiliser aux aides techniques et technologies qui facilitent et sécurisent l'accompagnement. Descriptif : une cuisine équipée, un espace repas, un salon-séjour avec un petit espace réunion, écran téléviseur avec connexion USB, un WC, une chambre et une salle de bain, une salle de formation annexe modulable avec vidéo projecteur. Toutes les pièces disposent d'équipements domotiques (alarme, éclairage, téléassistance) et de manutention (téléassistance, sièges ergonomiques, lits médicalisés, fauteuils roulants, etc.).
- Une animatrice peut être mobilisée pour faire découvrir, apprendre et comprendre la démarche de prévention à adopter dans les gestes du quotidien.